



ÉCOLE MOISSON-D'ARTS, LA CHANTERELLE,
NOTRE-DU-SOURIRE ET RIOU

Assemblée publique

Date : Le lundi 15 février 2021

Heure : 19 h par TEAMS

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	Mme Johanne Lussier souhaite la bienvenue et fait la vérification du quorum. M. Nicolas Dionne fait l'ouverture de l'assemblée.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour : 2.1 Ajouts ou changements à l'ordre du jour; 2021-02-01	M. Dionne fait la lecture du projet d'ordre du jour et demande si des ajouts sont nécessaires. Mme Johanne demande d'ajouter : 8.1 Collecte Info résolution ; M. Nicolas demande d'ajouter : 8.2 Accès aux bibliothèques; IL EST PROPOSÉ PAR Mme Anaïs Giroux-Bertrand QUE l'ordre du jour avec l'ajout des points ci-dessus soit adopté. La proposition est adoptée à l'unanimité.	
3. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 décembre 2020	Tous les membres ont fait la lecture du document envoyé. M. Dionne demande les suivis au procès-verbal de la dernière réunion du conseil d'établissement. 5.1 Corridor scolaire à St-Épiphané: Faire l'installation d'un support à vélo pour l'école Notre-Dame-du-Sourire seulement. À l'école Riou, ce n'est pas possible, car la route 291 est trop dangereuse pour les élèves. Pour l'école Notre-Dame-du-Sourire, les enseignants ont accepté à condition qu'il n'y ait pas	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>de gestion à faire. Les prix sont autour de 700\$-800\$ avec une compagnie (Jambette). L'argent est disponible à St-Épiphane. Suggestion de M. Dupuis de s'informer chez Hobby Cycle qui est une entreprise de la région. Mme Johanne fera la demande de prix.</p> <p>5.3 Transport du midi: Transport du midi : Certains circuits sont arrêtés depuis janvier à Saint-François-Xavier-de-Viger et St-Épiphane. Une douzaine de jeunes sont touchés. Un élève du préscolaire 4 ans de Saint-François-Xavier-de-Viger n'avait plus de transport pour venir à l'école le mercredi après-midi. Un arrangement a été proposé aux parents afin de faire venir l'enfant plus tôt via le transfert entre Riou et NDDS et les frais de garde pour les dîners sont assumés par l'école (160\$). Une autre famille de trois enfants a eu un rabais de 200\$ pour les frais de garde pour les dîners. L'argent a été pris dans le programme d'aide aux familles qui sert normalement à diminuer les factures pour le matériel scolaire en début d'année.</p> <p>5.6 Temps de classe en forêt: Consultation auprès du personnel lors de la dernière réunion d'équipe et certains enseignants sont intéressés. Il faut tenir compte des saisons du Bas-St-Laurent avec ses longs hivers et insectes dans les terres au printemps-été. Mme Diane souligne que le projet est en parallèle avec la pédagogie active qui cible l'extérieur et non seulement la forêt. À l'école Moisson-d'Arts, une formation est prévue en avril sur l'enseignement hors classe et non seulement en forêt. Un bilan à faire à la fin de l'année pour informer les membres des sorties extérieures faites au courant de l'année.</p> <p>5.8 Sondage service de repas: Sondage fait auprès des parents à la mi-décembre et le résultat est une demande autour de 84 à 100 repas par semaine. Selon une formule prépayée de repas chauds, intérêt pour une vingtaine de familles. Des demandes faites au Dépanneur 4 Coins, Au Cochon Braisé, Manoir, Brioches et Babioles, Le Mod'este, Gou Tssa Café et tous n'ont pas accepté le mandat. Mme Nancy propose de vérifier avec le restaurant Bégonia de Saint-Hubert. M. Dionne fera le suivi.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p style="text-align: right;">2021-02-02</p>	<p>8.1 Varia : Forêt nourricière : M. Dionne a communiqué avec la compagnie Arbre-Évolution. Ils offrent un projet clé en main avec un financement. Pour faire du profit, l'idéal est d'avoir notre financement trouvé à l'externe. L'important est de rentrer dans la banque de données pour se faire connaître et si un promoteur est intéressé il nous trouvera facilement. Faire part de la proposition pour la prochaine réunion. Le Directeur général de L'Isle-Verte a avisé qu'il n'avait pas de terrain adéquat derrière l'école, mais qu'il y avait possibilité de voir pour un terrain municipal à proximité. Les enseignants ont discuté et tous étaient en accord. Mme Johanne dit qu'à l'école La Chanterelle ce serait difficile, car il y a déjà un potager.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Josée Roy</p> <p>QUE le procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2020 du conseil d'établissement soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>4. Objet et approbation 4.1 Grilles-matières ;</p>	<p>Mme Johanne fait la présentation des grilles-matières pour l'année 2021-2022 en présentant école par école. Des discussions avec les équipes de chaque école pour les grilles et le changement concerne principalement l'anglais. Les heures d'enseignement au 3^e cycle passeront de 3 heures à 2 heures. Le Ministère financera 1,5 heures et l'école assumera la balance de 0,5 heure.</p> <p>Riou : Le changement est d'enlever 30 minutes en art dramatique. La voie sportive est maintenue et sera financée à même nos mesures.</p> <p>Moisson-d'Arts : Seulement l'anglais qui change pour les 4^e-5^e et 5^e-6^e avec le 2h en anglais.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p data-bbox="216 800 636 833">4.2 Dérangements à l'horaire ;</p> <p data-bbox="541 1008 709 1040">2021-02-03</p> <p data-bbox="541 1008 709 1040">2021-02-04</p>	<p data-bbox="730 172 1310 204">Notre-Dame-du-Sourire : aucun changement</p> <p data-bbox="730 272 1556 435">La Chanterelle : Les élèves de 3^e-4^e années seront déjumelés en anglais, car il est très difficile d'enseigner cette matière en triple niveau. L'ajout de 1h30 sera payé à même nos mesures. Pour les élèves du 3^e cycle, 2 h seront données. Le projet violon demeure pour la prochaine année.</p> <p data-bbox="730 488 1497 553">IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nathalie Roy QUE les grilles-matières soient adoptées telles quelles.</p> <p data-bbox="730 589 1310 621">La proposition est acceptée à l'unanimité.</p> <p data-bbox="730 789 1556 886">Mme Johanne demande d'approuver toutes les petites sorties pour faire une marche, sortie à l'extérieure de l'école, pique-nique, patinoire, raquette, etc.</p> <p data-bbox="730 987 1419 1052">IL EST PROPOSÉ PAR M. Dany Dupuis QUE les dérangements à l'horaire soient adoptés.</p> <p data-bbox="730 1088 1310 1120">La proposition est acceptée à l'unanimité.</p>	
<p data-bbox="174 1187 531 1219">5. Objet de consultation :</p> <p data-bbox="216 1292 457 1325">5.1 Plan triennal ;</p> <p data-bbox="216 1393 615 1458">5.2 Liste des écoles et actes d'établissement ;</p>	<p data-bbox="730 1174 1556 1304">La Centre de services scolaire envoie chaque année son plan triennal pour consultation. Pour nos écoles, tout est conforme. Le nombre de la clientèle scolaire est stable pour les 3 prochaines années sauf pour l'école La Chanterelle.</p> <p data-bbox="730 1373 1556 1503">Le Centre de services scolaire envoie les actes d'établissement à chaque école. Pour nos écoles, tout est conforme. L'information inscrite est au sujet des locaux, des bâtiments et des différentes ententes avec les municipalités.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p style="text-align: right;">2021-02-05</p>	<p>Mme Johanne informe du prêt d'un local à l'Éducation des adultes pour des cours de francisation.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sharon Woodman QUE le plan triennal et la liste des écoles et actes d'établissement soient acceptés tels quels.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>6. Objet d'information :</p> <p>6.1 Inscription préscolaire 2021-2022 ;</p> <p>6.2 Déjeuner pour apprendre;</p>	<p>L'inscription pour les nouveaux élèves au préscolaire se fait directement en ligne entre le 1^{er} et le 21 février. À ce jour, il n'y a pas beaucoup d'inscriptions (possibilité de plus en regardant les données du plan triennal) :</p> <p>Notre-Dame-du-Sourire : préscolaire 4 ans = 3 préscolaire 5 ans = 6</p> <p>Moisson-d'Arts : préscolaire 4 ans = 3 préscolaire 5 ans = 1</p> <p>Des rappels seront faits.</p> <p>Un surplus d'argent (25%) a été redonné de la Fondation le Choix du Président. Avec ce don, les écoles font des achats de collations ou des repas spéciaux. À l'école Moisson-d'Arts, 120 collations sont livrées par l'épicerie. Pour les autres écoles, ce sont les enseignants qui font les achats pour que chaque enfant puisse avoir une collation par semaine.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>6.3 Présence des caisses Desjardins dans les écoles;</p> <p>6.4 Procédure lors de fermeture d'école en mi-journée;</p>	<p>Mme Johanne fait la lecture d'un document reçu.</p> <p>La présence des Caisses Desjardins dans les établissements scolaires a été questionnée. Or, bien que l'on puisse soutenir que la présence d'une caisse scolaire peut constituer une forme de sollicitation commerciale, cette présence est justifiée par les rôles sociaux imposés aux caisses par la Loi sur les coopératives de services financiers donc ceux de promouvoir l'éducation économique et de soutenir le développement de son milieu. Le fonctionnement actuel de la caisse scolaire relève donc beaucoup plus de ces rôles sociaux que de la sollicitation commerciale.</p> <p>Une demande a été faite pour faire approuver cette présence afin de faire en sorte que les enfants épargnent.</p> <p>Tous les membres sont d'accord pour continuer.</p> <p>Retour sur la fermeture en mi-journée du mardi 2 février dernier. Certains enfants ne savaient pas où aller. Lorsque la décision est prise et que le site du Centre de services scolaire est à jour dans sa section Infofermeture, la secrétaire met rapidement l'information sur la page Facebook de l'école. Le message est aussi passé très souvent à la radio. Pour les enseignants, ils doivent se fier aux informations sur le formulaire retour hâtif et sur la fiche des renseignements complétée par les parents en début d'année. Le transport de Saint-François vient chercher les enfants et fait son trajet comme celui de fin de journée. Les enfants iront selon ce que les parents ont coché. Les enseignants sont responsables de valider pour chaque élève qu'il sait où aller. Mme Johanne va faire une demande aux transporteurs afin que les chauffeurs s'assurent que les enfants rentrent et soient en sécurité. Mme Brigitte précise qu'à Saint-Paul cette manière de faire est déjà en marche.</p>	
<p>7. Rapports responsables :</p>	<p>Riou : Fête de Noël dans chaque classe. Une journée blanche est prévue le jeudi 25 février en collaboration avec l'enseignant</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>7.3 Trésorière;</p> <p>7.4 Comité de parents ;</p>	<p>Aucune dépense pour l'instant</p> <p>La dernière rencontre a été le 2 février. La Pièce de théâtre : JE COURAIS, JE COURAIS, JE COURAIS... est un dossier reporté depuis longtemps. Intérêt au comité de parents et il sera rediscuté en début d'année prochaine, car pour l'instant, on ne peut pas.</p> <p>Point soulevé par un membre du comité de parents. Au sujet de la pondération des 2 étapes à 50/50. Le changement à 35/65 est préférable, car il n'y avait pas beaucoup de marge de manœuvre pour rattraper son année si les résultats étaient bas au premier bulletin.</p> <p>Prix de reconnaissance de la Fédération des comités de parents du Québec. Soumettre des candidatures. Envoyer les noms à M. Dany.</p> <p>Transport du midi, M. Déry est venu informer qu'il souhaite avoir un comité avec un membre de chaque secteur afin de travailler sur le dossier. De mars à juin. 5 personnes sur le comité. Chaque secteur est représenté. M. Nicolas Dionne fera partie du comité et représentera notre secteur. 3 rencontres de consultation. Un suivi sera fait. Première rencontre en mars.</p> <p>Document pour le portail parent envoyé à la secrétaire qui fera le transfert à tous.</p>	
<p>8. Autres points :</p> <p>8.1 Collecte Info – résolution</p> <p>2021-02-06</p>	<p>Mme Johanne informe des redditions qu'elle doit faire pour le ministère via le site CollecteInfo.</p> <p>ALLOCATION ET RÉPARTITION DES MONTANTS REÇUS POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES 2020-2021</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>CONSIDÉRANT la mise en place de mesures budgétaires dédiées et protégées 2020-2021 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);</p> <p>CONSIDÉRANT QUE certaines mesures font l'objet de projets centralisés;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le MEES souhaite être informé des montants qui sont alloués aux écoles et de l'utilisation prévue de ces montants;</p> <p>CONSIDÉRANT la présentation faite par la direction quant à l'ensemble des sommes allouées à l'école dans le cadre des mesures dédiées, protégées et décentralisées pour 2020-2021;</p> <p>Aide alimentaire : Mesure 15012 2 050\$</p> <p>Cours d'école, vivantes, animées et sécuritaires : Mesure 15029 7 196\$</p> <p>Acquisition de livres et documentaires : Mesure 15103 2 624\$</p> <p>Littérature pour préscolaire et 1^{er} cycle du primaire : Mesure 15104 244\$</p> <p>Sorties scolaires en milieu culturel Mesure 15186 8 771\$</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Josée Roy</p> <p>QUE le conseil d'établissement confirme que le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup a alloué à l'établissement, dans le cadre des mesures dédiées et protégées 2020-2021, un montant total de 20 885 \$</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>8.2 Accès aux bibliothèques</p>	<p>Pour celle de l'école Riou, fermée, car il n'y a pas de bénévole et que l'accès passe par l'école. Les prêts doivent être gérés par les enseignants et le système ne fonctionne pas super bien. Gestion problématique, car les enfants sont séparés dans 2 locaux lors de la procédure d'emprunt.</p> <p>À Moisson-d'Arts, la bibliothèque est ouverte le dimanche en après-midi pour toute la population. Des boîtes sont faites par les bénévoles pour chaque classe.</p> <p>Notre-Dame-du-Sourire: C'est ouvert le mardi après-midi et soir ainsi que le samedi en avant-midi (les enseignants n'y vont pas pour l'instant). De nouveaux achats de faits pour attirer les jeunes.</p> <p>La Chanterelle : Les enfants y vont une fois par semaine sans problème. Elle est aussi ouverte tous les mercredis en soirée.</p>	
<p>9. Date de la prochaine séance</p>	<p>Le 19 avril 2021 via TEAMS</p>	
<p>12. Période de questions</p>	<p>Précision de M. Dupuis au sujet du prix de reconnaissance. Il faut une résolution du conseil d'établissement pour soumettre une candidature et elle doit être faite avant le 30 juin. Sortir des noms et donner à la prochaine réunion. Pas de critère spécifique.</p> <p>Mme Levesque demande de s'informer pour avoir un meilleur tarif pour certaines familles qui doivent utiliser le service de garde par obligation car le service du transport du midi a été arrêté. Le conseil d'établissement peut se prononcer pour les coûts sur les activités et sorties, mais pas sur les tarifs du conseil. On n'a pas le droit de modifier en cours d'année un tarif. Les tarifs sont faits selon son statut régulier ou sporadique. Mme Levesque va revalider ses informations et revenir à Mme Johanne.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	En résumé, le conseil de ne peut se prononcer ou faire changer des prix. Des questions seront posées par M. Dionne lors des rencontres du futur comité qui travaillera sur le sujet en collaboration avec M. Déry.	
13. Levée de l'assemblée 2021-02-07	Levée de l'assemblée à 20h59 par Mme Julie Bélanger.	

Johanne Lussier, directrice

Nicolas Dionne, président